

M. Morris:

D. Monsieur Lawson, je croyais très bien comprendre tout cela jusqu'à ce que M. Stanley Knowles vienne jeter la confusion dans mon esprit. Si la compagnie *Webb and Knapp* avançait \$750,000, elle se trouverait à posséder 50 p. 100 du capital social.—R. Oui.

D. Alors les autres \$750,000 qui, selon vous, ont été avancés par quelques-uns des 28 parrains du projet leur concéderaient aussi la moitié du capital social?—R. Oui.

D. En d'autres termes, c'est cette mise de fonds supplémentaires de \$750,000 qui fait que les fondateurs possèdent 50 p. 100 du capital?—R. Les 28 actionnaires auraient possédé tout le capital social si on avait décidé de confier l'affaire à la société de fiducie. Le capital social aurait été réparti proportionnellement entre les 28 fondateurs.

D. Y a-t-il actuellement une répartition proportionnelle?—R. Oui, aux 28 fondateurs. En d'autres termes, si chacun des fondateurs avait originalement droit à deux actions, il a droit maintenant à une.

D. Aucune garantie supplémentaire n'a été donnée à l'égard du montant de 28 fois \$100,000, sinon les actions individuelles?—R. Cela est exact.

D. Et la compagnie est grevée d'une hypothèque de \$6,000,000?—R. Cette hypothèque est détenue par une société de fiducie.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

D. Monsieur Lawson, avez-vous fait des calculs pour évaluer votre don au Canada, c'est-à-dire ce que les \$2,800,000 et les \$750,000 de M. Zeckendorf auraient rapporté s'ils n'avaient pas été consacrés à cette fin?—R. C'est là une question sérieuse. Cet argent est-il mieux placé qu'il ne l'aurait été si nous avions acheté des actions de la *Consolidated Smelters*, il y a un an, c'est là une chose que nous ignorons. Une année, la dépréciation et l'intérêt sont de tant, et, une autre année, c'est beaucoup moins. Ceci est particulièrement vrai pour ceux qui ont beaucoup de capital engagé dans des propriétés immobilières.

M. LENNARD: Je crois qu'en toute justice nous devrions être raisonnables et accorder un peu de repos à M. Lawson. Il vient de passer une journée très accablante.

M. CRESTOHL: J'imagine qu'il a aimé cela.

Le TÉMOIN: Vous avez raison.

M. LENNARD: Mais, après tout, il y a des bornes.

Le TÉMOIN: J'apprécie l'occasion que j'ai eue de venir ici. Comme je l'ai dit il y a quelque temps, je suis ici dans l'intention d'y demeurer aussi longtemps qu'il vous plaira. Toutefois, je dois vous dire que je vous ai communiqué tous les renseignements que je possède et que j'ai touché tous les points que je connais. Je ne vois pas pourquoi je resterais ici si M. Carswell et M. Norman viennent. Je ne sais pas s'il leur est possible d'être ici lundi. Quand ils seront arrivés, je ne vois aucune raison d'être moi-même présent. N'allez pas croire que je veux m'esquiver de la discussion de l'entreprise que j'ai tant à cœur et dont j'ai été l'initiateur. C'est très décevant de la voir finir ainsi.

M. MACNAUGHTON: Puis-je proposer un vote de remerciements à l'adresse de M. Lawson.

Des VOIX: Adopté.

Le TÉMOIN: Messieurs, j'apprécie hautement ce témoignage d'estime. Je désire vous remercier de votre bonté. Bien que M. Knowles m'en eût parlé, je ne me suis pas rendu compte, à onze heures, que la Chambre se réunissait, n'étant pas bien au courant de ce qui se passe ici. J'apprécie beaucoup votre